



# A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX  
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

## MEDICALE 1

### Contenu :

#### **MEDICAL Niveau 1 : Premiers secours élémentaires (11h)**

Constitué par l'enseignement médical niveau I (EM I) tel que prévu par l'arrêté du 29 juin 2011

1. **UV – PSC 1 Premiers Secours Civiques niveau 1 (7h) :**  
La protection, l'alerte, l'obstruction brutale des voies aériennes, le saignement abondant, l'inconscience, l'arrêt cardiaque, les malaises, les plaies et traumatismes.
2. **UV – HPR Hygiène et Prévention des Risques (3h) :**
  - \* **HPR 1** - Prévention des risques professionnels maritimes.
  - \* **HPR 2** - Hygiène à bord :
    - Hygiène individuelle et collective.
    - Prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, de la consommation de drogue à bord.
  - \* **HPR 3** - Prévention des risques spécifiques  
(noyade, coups de chaleur, hypothermie, accident d'exposition au sang, animaux marins toxiques ...)
3. **UV – AMMCT 1 Aide médicale en mer – consultation télé médicale de niveau 1 (1h) :**
  - Procédures d'aides médicales en mer et de téléconsultation d'urgence.
  - Utilisation de la dotation médicale et guides médicaux à bord.
  - Préparation d'une évacuation sanitaire.



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.